



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Monsieur le maire de Capbreton certifie que le public a été tenu informé de l’ouverture de l’enquête publique préalable à l’autorisation environnementale requise au titre des articles L. 214-1 et suivants du code de l’environnement (eau et milieux aquatiques) concernant le dragage du port de Capbreton et le devenir des matériaux. Cette enquête s’est déroulée durant 32 jours consécutifs du lundi 16 mai 2022 à 08h30 au jeudi 16 juin 2022 à 17h30.

Cet avis a été affiché en mairie de :

---

Dates d’affichage :

du

au

---

à l’emplacement habituellement réservé à cet effet, quinze jours au moins avant l’ouverture de l’enquête, et pendant toute la durée de celle-ci.

A,

le,

Le maire,